



**IFACOM
FORMATION & CFA**

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

Accompagnement

VAE



**ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DEPUIS 1992**



Pointe à Pitre

60-70 Centre Saint John Perse Quai F. de Lesseps
97110 POINTE A PITRE
Tél. : 05 90 93 06 30



Saint Martin

78-81 Howell Center - Marigot
97150 SAINT MARTIN
Tél.: 05 90 87 30 88

La VAE ou Validation des acquis de l'expérience, est un droit individuel enregistré dans le Code de Travail et le Code de l'Éducation qui vous permet d'obtenir un diplôme, un titre ou une certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), grâce à la reconnaissance de votre expérience professionnelle et de vos compétences sans reprendre vos études ou suivre une formation. Il s'agit de valoriser votre profil à l'échelle du marché de l'emploi à court ou moyen terme. Votre expérience est jugée à partir d'un dossier présenté à un jury.

C'est l'une des voies d'accès aux certifications professionnelles avec la voie scolaire et universitaire, l'apprentissage et la formation professionnelle continue. Un diplôme obtenu dans le cadre d'une VAE est identique à un diplôme obtenu en suivant un cursus d'études traditionnel.

2

Il s'agit avant tout d'une démarche individuelle.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

A l'issue de la prestation, le candidat est capable de valoriser à l'écrit et à l'oral son expérience professionnelle en vue de l'obtention totale ou partielle d'un titre, certificat ou diplôme.

PUBLIC ET PREREQUIS

Accessible à toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, justifiant d'une d'expérience professionnelle d'au moins un an en rapport avec la certification visée.

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel ainsi que les actions de formation sont considérées comme des expériences.

MODALITES D'ORGANISATION

Durée de l'accompagnement : en moyenne 25 heures sur une période allant de 9 à 12 mois.

- ✓ Phase 1 : Information et conseil (en amont de l'accompagnement)
- ✓ Phase 2 : Dossier de faisabilité : 5 heures
- ✓ Phase 3 : Dossier de validation : 16 heures
- ✓ Phase 4 : Préparation passage devant jury et examens éventuels : 4 heures

Nombre de participants : de 1 à 8 maximum

Modalité d'accompagnement : entretiens et ateliers, individuels et collectifs, en présentiel et en distanciel synchrone, échanges via mail et téléphone selon les besoins, temps de travail guidé (distanciel asynchrone)

Délais d'accès à la prestation :

- Participation à la réunion d'information et conseil
- Validation de la candidature
- Signature de la convention de prestation.

LIEU DE LA PRESTATION



60-70 Centre Saint John Perse

Quai Ferdinand de Lesseps

97110 POINTE A PITRE

Tél. : 05 90 93 06 30

Visite virtuelle et plan d'accès : www.ifacom.com

L'accessibilité de chaque site IFACOM Formation est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Suite à l'inscription, les solutions adaptées et les aménagements nécessaires à chaque situation de handicap seront mis en œuvre, le cas échéant avec le concours du partenaire adéquat (ex : Agefiph).

DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

! Compatible avec une activité professionnelle, s'engager dans une VAE demande de l'énergie et du travail personnel !

Phase 1 Information et conseil

Objectifs	Résultats
– Explorer le projet de VAE : préciser les motivations et les attentes, et confirmer l'engagement dans la démarche – Informer sur le déroulement ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre – Prendre en compte les besoins et adaptation (rythme, modalités pédagogiques, ...) – Identifier la ou les certifications les plus pertinentes au regard des différentes expériences et projets – Informer sur les modes de financement selon le profil – Formaliser les objectifs et engagements	– Remise de la convention formalisée et signée – Choix de la certification visée. Il peut s'agir d'une VAE partielle (un ou des blocs de compétences de la certification visée) – Si le projet n'est pas clair, réorientation vers d'autres dispositifs (bilan de compétences, formations, ...)

3

Phase 2 Soutien à la rédaction du dossier de faisabilité (ou de recevabilité)

Objectifs	Résultats
– Rédiger le dossier de faisabilité après connaissance de la méthodologie, du référentiel et de son analyse – Collecter les pièces justificatives adéquates – Analyser et vérifier la cohérence du dossier	– Inscription sur France VAE – Dépôt du dossier de recevabilité auprès du certificateur – Réception de la notification du certificateur : Si recevabilité : permet de continuer le parcours et d'élaborer le dossier de validation Sinon, réorientation sur une autre certification ou un autre dispositif

Phase 3 Soutien à la rédaction du dossier de validation

Objectifs	Résultats
– Analyser les étapes du parcours professionnels et identifier des compétences acquises – Collecter et sélectionner les éléments de preuve nécessaires – Rédiger le dossier de validation (contenu fixé par le certificateur) : se familiariser avec les termes techniques, repérer, verbaliser, expliciter, évaluer ses domaines de compétences, et savoir les mettre par écrit – Analyser et vérifier la cohérence du dossier	– Dossier de validation conforme aux attentes du jury (prouver l'acquisition grâce aux expériences des compétences nécessaires pour être certifié) – Dépôt du dossier auprès du certificateur

Phase 4 Préparation du passage devant le jury / préparation aux épreuves

Objectifs	Résultats
– Préparer sa présentation et son entretien devant jury en se référant au contenu des dossiers – S'entraîner à l'oral et à la mise en situation professionnelle et l'entretien technique le cas échéant – Préparer les fiches d'argumentation	– Réception de la décision finale (attribution, attribution partielle, non attribution)

La durée pour l'obtention de la recevabilité dépend du certificateur et ne rentre pas en ligne de compte dans la durée de l'accompagnement à l'écriture du dossier de validation qui ne pourra commencer qu'à partir de cette obtention.

En conséquence, les phases 3 et 4 ne pourront avoir lieu qu'à la condition que la recevabilité soit obtenue.

➤ **Qui sont les certificateurs ?**

Le Ministère du Travail pour les titres professionnels mais aussi d'autres ministères comme la Santé, La Culture, Mais aussi les Universités, les CCI, les grandes écoles, CNAM, ...

Pour les diplômes de l'Éducation nationale, c'est le DAVA qui examine le dossier de recevabilité.

Cet examen consiste en une **étude personnalisée** pour cibler le ou les diplômes qui correspondent le mieux à ce que sont ou ont été vos expériences et pour, in fine, vérifier que vous remplissez bien les conditions permettant d'engager une démarche de VAE.

➤ **Les points forts de l'accompagnement**

Dès votre demande d'inscription, vous serez contacté pour organiser votre premier RDV dans le cadre de la faisabilité de votre projet VAE.

L'accompagnement VAE à IFACOM se réalise selon vos disponibilités, pouvant intégrer un aménagement spécifique des heures afin de donner à tous l'opportunité d'évoluer dans leur carrière professionnelle. Il pourra résulter (selon la demande du candidat) d'un couplage de suivis en face à face, par téléphone, visioconférence et courrier électronique.

Nos consultants vous apporteront des conseils tout au long du processus et auront un rôle de correcteur avant de déposer vos dossiers. Ils vous accompagnent dans vos démarches de financement et d'inscription sur la plateforme France VAE.

VALIDATION

Étant donné que l'ensemble des certifications sont organisées par bloc de compétence, avec l'accompagnement VAE, vous pouvez obtenir la validation d'un bloc autonome ou de l'ensemble des blocs :

- ✓ 1^{er} cas : validation que de certains blocs de compétences : possibilité de représenter les blocs non validés sans limite de temps en redemandant à bénéficier d'un nouvel accompagnement.
- ✓ 2^{ème} cas : validation de l'ensemble des blocs de compétences et obtention du diplôme complet.

FINANCEMENT

Salariés du secteur privé	Demandeurs d'emploi
• CPF compte personnel de formation si démarche personnelle • Plan de développement des compétences • Dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance (Pro-A) • Aide au financement de Transitions Pro • Congé VAE • Financement personnel	• CPF compte personnel de formation • Aide à la VAE de France Travail • Financement personnel

Un devis précisant le montant global en TTC est soumis au bénéficiaire par email ou sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr ou celle de France Travail.

Dans le cas où le bénéficiaire souhaite faire financer l'accompagnement par un organisme financeur tel que la Caisse des Dépôts dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF), le devis et le financement passent par le biais de la plateforme moncompteformation.gouv.fr.

i En cas de financement CPF : Depuis le 6 avril 2026, le **reste à charge** c'est-à-dire la participation financière du candidat est fixée à 150,00€ et est automatiquement appliquée lors de l'achat.

i Quel que soit le financement prévu pour l'accompagnement, des **frais annexes sont à prévoir en plus** pour sa VAE :

- frais d'inscription auprès de l'organisme certificateur,
- coût de la demande de recevabilité,
- actes formatifs complémentaires,
- frais de jury et d'examens, ...

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Nos accompagnateurs VAE disposent d'une expérience significative en accompagnement VAE, d'une maîtrise des référentiels RNCP, des compétences pédagogiques adaptées à l'accompagnement individuel et une connaissance des attendus des certificateurs. Ils s'inscrivent dans une démarche de développement continu des compétences (veille réglementaire, formation).

Tout au long de l'accompagnement, la progression du candidat est suivie à travers d'entretiens réguliers individualisés, des relances afin de s'assurer de la mobilisation du candidat, des relectures commentées des productions écrites, des mises en situation (simulation d'entretien jury et épreuves), un suivi des livrables (étapes validées). L'accompagnement est ajusté en continu selon la progression du candidat.

La traçabilité de la prestation est assurée via les feuilles d'émargement, les compte rendus d'entretien, les versions successives des livrables et l'enquête de satisfaction en fin d'accompagnement.

INDICATEURS DE RESULTATS

Les résultats et indicateurs sont communiqués sur notre site Internet sur une base annuelle : <https://www.ifacom.com/>

CONTACT

Marina GARNIER

Coordinatrice VAE

IFACOM FORMATION & CFA

✉ marina.garnier@ifacom.com

☎ 0590930630

📞 0690340502

📍 60-70 Centre Saint John Perse
Quai F de Lesseps
97110 POINTE A PITRE